

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/06/2009

Mr le Maire ouvre la séance du conseil municipal en demandant une minute de silence à la mémoire de Jean Ponson ancien adjoint de la mairie de Larnage, décédé tragiquement.

L'APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Demande de subvention auprès du conseil général pour la mise en place de la signalétique.

B-Approbation du contrat de maintenance de la chaudière de la salle la fabrique pour un montant de 323.76€ avec la société EDC services.

C-Contrôle aires de jeux : l'entreprise Socotec est retenue pour un montant de 370€ HT pour la vérification des aires de jeux et équipements sportifs.

D-L'entreprise Beaur est retenue pour réaliser les études nécessaires à la révision de la carte communale. La prestation s'élève à 4900€HT.

E-Remboursement des frais d'autoroute avancés par Joël Jannon lors de la récupération des vélos de la TDV. Le montant s'élève à 15.60€.

F-Tarifs location tables et chaises

Les tables et chaises peuvent être louées uniquement aux Larnageois. Le montant est fixé comme suit, 1€ par table avec un minimum de 4 tables et 0.30€ par chaise avec un minimum de 10 chaises.

G-Assurance auto-collaborateur

Afin d'assurer le personnel communal qui se déplace pour les besoins de la commune avec son véhicule personnel pendant son temps de travail, un avenant au contrat d'assurance est souscrit pour un montant de 438.11€.

H-Versement d'une subvention exceptionnelle de 300€ à Larnage loisirs pour la fête de la musique. Un virement de crédit sera fait pour approvisionner le compte 6574.

III-RAPPORT DES COMMISSIONS

Voitie : le goudronnage du parking du stade, du chemin de la croix et bommassons est terminé.

Animation : présentation des 4 animateurs de proximité le mardi 30 juin à la mairie de Larnage.

Séance levée à 22H15.